



COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

samedi 20 janvier 1979

N° 6

PRIX : ANTILLES 1,50F
FRANCE 2F

Editorial

IRAN : Du fer pour arracher la liberté !

Le Shah a quitté l'Iran Mardi 16, officiellement pour partir « en vacances » et sans qu'aucune date de retour n'ait été précisée. Mais la population iranienne ne s'est pas trompée en voyant dans son départ une défaite du dictateur.

Un conseil de Régence a été mis sur pied. Le gouvernement Bakhtiar semble bénéficier de la bienveillance de l'armée.

Mais en même temps, le chef des religieux Khomeiny annonce son intention de rentrer en Iran et vient de mettre sur pied un conseil de personnalités, dit « conseil révolutionnaire ». Khomeiny veut le remplacement du régime par un « Etat islamique » et il a annoncé qu'il était prêt à gouverner avec l'opposition civile.

L'évolution de la situation persistant dans ce sens, cela signifierait que l'impérialisme américain est prêt à accepter que les opposants à la dictature exercent le pouvoir. Cela voudrait dire aussi que même la gauche pourrait demain participer ouvertement à la vie politique.

Ce choix ne constitue pas une révision dramatique par l'impérialisme de sa politique, qui, s'il a soutenu le Shah jusqu'à la semaine dernière peut fort bien s'entendre avec ses adversaires d'hier.

Les luttes du peuple iranien se déroulent avec à leur tête les opposants religieux au Shah. Ceux-ci ne visent pas plus loin que l'élimination de la dictature personnelle de ce dernier. L'opposition religieuse utilise le mouvement populaire pour atteindre ce but et derrière elle, tous les opposants lui emboîtent le pas, la gauche comme les autres. Tous sont d'accord pour laisser le peuple iranien les mains nues, désarmé face à l'armée qui après avoir servi sous le Shah, servira encore sous un autre régime — celui des Ayatollahs ou un autre.

Le Shah parti, un régime peut-être plus démocratique aura la possibilité de s'installer, mais sous le contrôle de l'armée.

Ainsi, dans cette hypothèse, le mouvement populaire n'aurait remporté qu'une victoire passagère. Car, derrière le nouveau régime se tiendrait l'armée, prête à intervenir pour limiter et supprimer les libertés fraîchement conquises.

Par leur refus aujourd'hui d'ouvrir les yeux à tous ceux qui suivent inconditionnellement les Ayatollahs sur la politique véritable de ceux-ci, et sur la nécessité de se battre pour démanteler l'armée du régime dictatorial, cette gauche se prépare à être écrasée comme ce fut le cas, il y a quelques années au Chili.

Le refus d'armer moralement et matériellement ceux qui manifestent contre la dictature pour détruire le principal instrument de cette dictature, l'armée, ne peut conduire qu'à un massacre.

Mais une telle issue, le peuple iranien acceptera-t-il de la subir sans se battre ? Ce n'est pas sûr. Mais il devra dans ce cas agir au-delà des limites tracées par les religieux et la gauche.

GUADELOUPE - GROSSE-MONTAGNE :

La lutte a payé !

Après 12 jours de grève, les travailleurs de Grosse-Montagne ont arraché leurs revendications les plus importantes : les distributeurs automatiques d'eau, une ambulance, et la prime de 700,00 F.

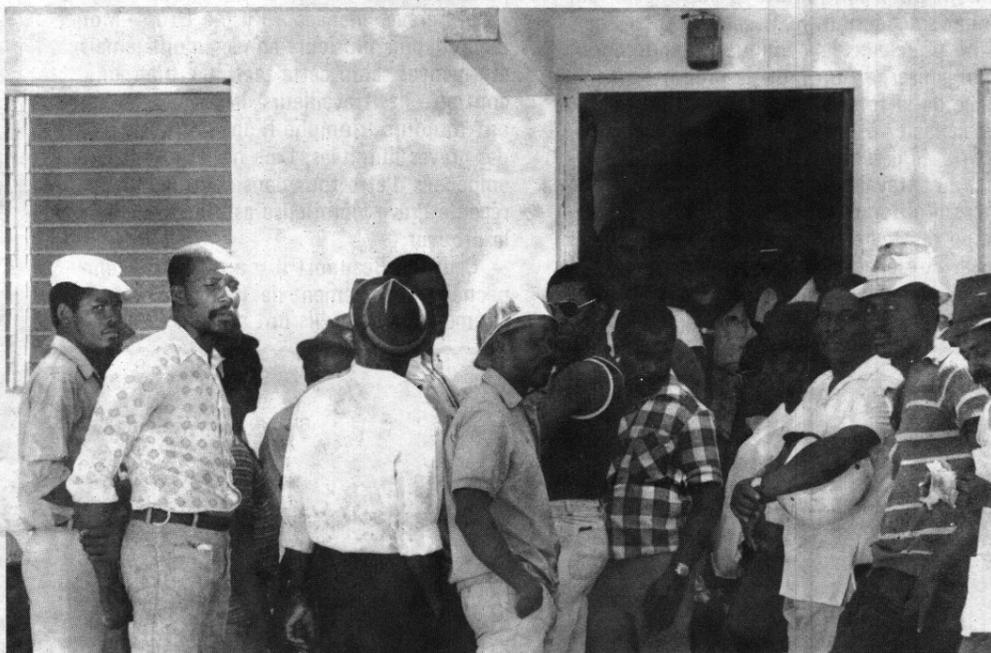
Les patrons avaient proposé de donner 700 F de prime, mais en deux versements. Les travailleurs ont rejeté cette proposition et ont poursuivi leur mouvement de grève.

Le lundi 15 janvier, au cours d'une négociation qui a duré plusieurs heures, les patrons ont cédé sur la prime, mais sous condition que les travailleurs s'engagent à accepter les heures supplémentaires, et à ne pas arrêter le travail durant la récolte.

Ce chantage fut une tentative de porter atteinte à la liberté du travail et au droit de grève.

Ces propositions scandaleuses des patrons soulevèrent la colère des travailleurs qui durcirent leurs positions et décidèrent de retenir les patrons tant que la prime ne serait pas accordée sans aucune condition.

Devant une telle fermeté Hayot et



LES TRAVAILLEURS RETIENNENT DANS LE BUREAU DEUX EMPLOYES QUI ONT REFUSE DE FAIRE GREVE.

Simonet furent obligés de céder. Une fois de plus les travailleurs de Grosse-Montagne ont su prouver par

leur détermination et leur combativité que le seul langage qui fait reculer les patrons est celui de la force.

martinique

ELIZE LANCE LA COURSE DES CANTONALES

Comme on pouvait le prévoir, Max Elize s'est mis sur les rangs pour les élections cantonales de Mars 1979. Ce gros capitaliste, propriétaire d'une chaîne de cinéma et de snacks en Martinique, en Guadeloupe et en Haïti, brigue la place de Conseiller Général dans le premier canton de Fort-de-France.

Monsieur Elize développe donc dans France-Antilles sa profession de foi. Il veut « une Martinique plus responsable, plus juste, plus unie ». Il est bien entendu pour



MAX ELIZE (photo Carib-Hebdo)

« la justice sociale » et contre « les inégalités », pour la « justice économique » et contre « quelques mains qui n'agissent pas toujours dans le sens favorable à l'intérêt général ». Il s'agit là du baratin habituel de politicien bourgeois qui veut se faire élire.

Mais Elize n'est pas seul sur les rangs pour Mars 1979. Alors que le conseiller sortant Valere n'a pas encore annoncé officiellement qu'il ne se représentait pas, Elize a déjà de la concurrence dans son propre parti, l'UDF. En effet, Joë Sainte-Rose est lui aussi candidat « giscardien » dans le canton de Fort-de-France centre. Le torchon brûle à un point tel entre ces messieurs que Elize accuse Sainte-Rose de n'être qu'un partisan de Chirac camouflé en Giscardien. Interrogé sur cette affaire, le responsable de l'UDF pour les DOM-TOM, un certain Douffiagues, s'est prudemment refusé à prendre parti, tout en laissant entendre que l'investiture de l'UDF serait remportée par le plus fidèle à Giscard.

En tout cas, aussi bien Elize que Joë Sainte-Rose ont un sens solide des réalités. Ils ne sollicitent pas les suffrages de la population laborieuse. Ils se battent pour tenter de se faire élire par les électeurs du Centre-ville, un canton qui regroupe en quasi-totalité des bourgeois de Fort-de-France.

REUNIONS PUBLIQUES DE COMBAT OUVRIER

Lundi 22 janvier

A FORT-DE-FRANCE

Salle de la Pointe Simon — 18h30

Thèmes :

- COMBAT OUVRIER devient hebdomadaire.
- IRAN : après le départ du Shah, quelles perspectives pour les travailleurs ?
- CAMBODGE : L'affrontement de deux nationalismes.

A POINTE-A-PITRE

19h

Thèmes :

- IRAN : Après le départ du Shah, quelles perspectives pour les travailleurs ?
- La tactique des directions syndicales et les luttes actuelles des travailleurs.

GUADELOUPE : LA GREVE A REPETITION N'EST PAS LA PLUS EFFICACE

Depuis la fin du mois de Décembre l'on assiste en Guadeloupe à toute une série de grèves déclenchées par différentes sections CGTG des entreprises.

Toutes ces grèves ayant pour motifs la revendication d'un treizième mois ou des augmentations de salaire ont été des grèves «à répétition». Que ce soit à la Palette, à Sopicalu, à la Colas, à la STE ou chez Bata, les travailleurs suivant en cela la tactique de la direction de la CGTG ont fait 24 ou 48 heures de grève, puis ont repris le travail pour ensuite se remettre en grève.

Selon la CGTG la grève à répétition est une tactique «efficace» qui gêne les patrons sans trop porter préjudice au porte-monnaie des travailleurs. Et la CGTG de conclure que c'est la meilleure façon d'entraîner dans la grève le maximum de travailleurs, puisqu'ils continuent malgré leur action de percevoir une partie de leur salaire. En clair les dirigeants de la CGTG voient dans la grève à répétition la meilleure réponse aux préoccupations financières des travailleurs.

En réalité contrairement à ce qu'avancent les dirigeants de la CGTG la grève à répétition ne constitue en rien la meilleure façon de lutter pour les travailleurs.

La grève est une arme que les travailleurs utilisent pour contraindre le patronat à leur donner satisfaction, mais elle est aussi l'occasion pour eux de s'éduquer, d'apprendre à s'organiser, en un mot de prendre conscience de la force qu'ils représentent et de leur capacité à diriger leurs affaires.

Or si la grève à répétition permet elle aussi aux travailleurs en certaines circonstances d'obtenir satisfaction, elle les empêche en revanche de faire leur éducation de classe. Pire elle laisse la direction du mouvement de grève aux seuls responsables syndicaux sans qu'à aucun moment l'en-

Bata Bata Bata Bata



BATA - UN EXEMPLE DE GREVE A REPETITION.

semble des ouvriers puisse exercer un quelconque contrôle sur leur propre action.

En outre dire que la grève à répétition est plus efficace que la grève illimitée c'est tirer un trait sur des luttes qui démontrent précisément le contraire.

Les grèves menées à l'usine Grosse-Montagne depuis plusieurs années n'ont jamais été menées selon cette tactique, bien au contraire, les travailleurs de cette usine qui ont toujours triomphé n'ont entrepris que des grèves illimitées. Cela ne les a jamais empêchés d'être tous dans l'action. Leur récente grève victorieuse est encore là pour le prouver.

Ceux de Beauport il y a un an ont empêché le licenciement de 13 des leurs précisément parce qu'ils ont su dans le cours

de l'action abandonner la tactique de la grève à répétition préconisée par les dirigeants de la CGTG.

A l'entreprise Routière Colas, c'est aussi ce qui s'est produit, l'an dernier lors des licenciements.

Lorsque les travailleurs ont confiance dans leur lutte et sont suffisamment déterminés ils trouvent en leur sein assez de ressources d'esprit d'organisation et d'abnégation pour surmonter leurs problèmes d'argent. Alors de ce point de vue la grève à répétition préconisée par la CGTG est un frein à l'initiative ouvrière et constitue donc plus une entrave à la mobilisation qu'une tactique «efficace».

Jean IGNACE.

GUADELOUPE : La commission départementale change de mains

Présidée depuis plusieurs années par des conseillers généraux communistes, feu P. Lacavé, puis Flemin, la commission départementale vient de passer aux mains des conseillers départementalistes. La liste présentée par ces derniers a en effet été élue le lundi 8 janvier 1979.

Que la commission départementale change de mains, qu'elle soit composée d'élus qui se disent de gauche ou d'élus se disant de droite voilà qui n'a guère d'importance pour les travailleurs. Le budget du conseil général pour 1979 ne vient-il pas d'être voté par 30 des 33 conseillers présents au moment du vote, droite et gauche confondues ?

Ce qui surprend dans cette affaire, c'est qu'au lendemain des élections cantonales de 1976, la gauche était majoritaire à l'assemblée départementale. Trois ans après, sans qu'il y ait eu de nouvelles élections, cette majorité passe aux mains de la droite. C'est qu'entre temps certains conseillers généraux ont changé leur fusil d'épaulé.

Voilà qui en dit long, sur la fidélité de certains élus vis-à-vis des positions qu'ils ont défendues pour obtenir leur élection. Ils n'ont pu résister aux sirènes de Giscard et autre Dijoud.

Quant aux travailleurs, aux jeunes, plus que jamais, ils doivent se convaincre de l'inefficacité du bulletin de vote pour changer en quoi que ce soit leur sort.

Lucien SIDOINE

Martinique : LE « PLAN DE SURVIE » DU PCM



DIRIGEANTS DU PCM.

Le Parti Communiste Martiniquais vient de publier un «Plan de survie» pour la Martinique. Selon ce parti, il s'agit du document que ses élus comptaient présenter au colloque Dijoud le mois dernier. Dans ce document, le PCM fait ses propositions pour, dit-il, «assurer la survie de la collectivité martiniquaise». En ce sens, il propose un plan de 3 ans, estimant par là même que 3 ans suffiront à sauver la Martinique menacée de liquidation !

Et toute la politique du PCM tient dans cette constatation : d'un côté (et là, le PCM reprend les arguments du PPM), on nous présente la collectivité martiniquaise comme menacée. «Justice» organe du PCM nous dit même que la politique gouvernementale «a engagé notre pays dans un processus cumulatif et accéléré de liquidation économique, sociale et humaine».

Mais d'un autre côté, les solutions présentées dans le «plan de survie» ne sont au mieux que des palliatifs, dont on demande la mise en train au même gouvernement colonial qui procède à la «liquidation» de la Martinique. C'est «Justice» qui prend la

peine de nous prévenir : «ce plan de survie ne saurait résoudre au fond la question du développement économique».

Ainsi, en essayant de dramatiser la situation, le PCM ne fait que rendre les propositions du «plan de survie» dérisoires dans la situation actuelle.

Mais en fait, ce parti ne vise sans doute pas aussi loin que la survie de la collectivité martiniquaise. Dans la période actuelle et après l'échec électoral de mar 1978, il s'agit pour le PCM de serrer les rangs et de regrouper les militants découragés. C'était déjà l'objet de la Conférence nationale d'il y a un mois. Le nouveau document entre dans la même perspective et lui permettra d'alimenter sa propagande dans les mois qui viennent, notamment pour les Cantonales de Mars 1979.

Le même numéro de «Justice» qui présentait le plan de survie du PCM donnait d'ailleurs la première liste de ses candidats aux cantonales ! Tout un symbole, comme on le voit.

Jacques BRUEL.

Guadeloupe : LA CONTENEURISATION DE LA BANANE DE NOUVEAU SUR LA SELLETTE

La visite des conseillers généraux de la Seine-Maritime a été l'occasion pour les élus de la Guadeloupe de réouvrir le dossier de la conteneurisation de la banane.

Les activités des ports de la Seine-Maritime, Dieppe, Rouen, se faisant pour une part importante avec le déchargement des bananiers en provenance de la Guadeloupe et de la Martinique, les élus de ce département voulaient, comme ils le disent toujours, «se rendre compte sur place».

Des réunions se sont déroulées en présence de commis de la Compagnie Générale Maritime chargés une fois de plus de défendre les intérêts de cette compagnie.

Les conseillers généraux, de la gauche à la droite, ont déclaré une fois de plus que la conteneurisation entraînerait l'asphyxie de la région de Basse-Terre, la mort économique d'une dizaine de milliers de petits planteurs, etc...

Ils ont trouvé d'ailleurs d'autant plus d'arguments pour défendre le dossier que ce mode de transport par conteneur est lui-même très critiqué par les grandes compagnies françaises ou américaines ou européennes qui envisagent déjà un autre procédé : «la palettisation».

De toutes façons, conteneurisation ou «palettisation», il est un fait certain c'est que la CGM et les grandes sociétés d'exportation cherchent à mécaniser au maximum pour rentabiliser leurs procédés. Cela ne peut se traduire que par la mise au chômage de travailleurs. En tous cas, cela ne redonnera certainement pas de travail aux centaines de dockers qui l'ont déjà perdu depuis des années.

Jusqu'à présent, le gouvernement semble être favorable à la conteneurisation et aux intérêts de la CGM qui a pour principal actionnaire l'Etat français lui-même.

Les deux conseils généraux ont donc décidé d'envoyer une délégation voir le premier ministre pour attirer son attention sur les «conséquences néfastes» de la conteneurisation pour la population.

Les déclarations tonitruantes des élus locaux à ce sujet ne sont certainement pas dénuées de préoccupations électorales à l'approche des cantonales.

Quoi qu'il en soit, les seuls arguments qui pourraient obliger le gouvernement et la CGM à tenir compte des intérêts de la

population dans cette affaire ne peuvent être que la mobilisation et la protestation de tous ceux qui risqueraient de pâtir de la conteneurisation dans la région de Basse-Terre principalement. Et cela les conseillers généraux ne le disent pas. Ils préfèrent organiser des réceptions et faire des déclarations ronflantes.

Marianne TIBUS

AUGMENTATION DE L'ESSENCE

Une fois de plus, l'essence va coûter plus cher. Cette décision qui devrait intervenir aux environs du 15 Février est présentée comme la conséquence de l'augmentation des prix décidée par les pays producteurs il y a environ 2 mois.

Il était normal que les pays exportateurs de pétrole essaient de compenser le préjudice qu'ils subissent du fait de la baisse continue du dollar, monnaie dans laquelle leur pétrole est payé.

Mais il est par contre inadmissible que ce soient les populations qui doivent supporter les conséquences de ces augmentations. L'Etat français prélève des sommes énormes sur chaque litre d'essence vendu aux Antilles. Ainsi, sur un litre de super vendu 2,02 F en Martinique, 80 centimes reviennent au Fond d'Investissement Routier et 6,5 centimes à l'octroi de mer. Et les droits de douane ainsi que les autres impôts ne sont pas comptés.

Ainsi, l'Etat français a trouvé un moyen fort commode pour rançonner la population tout en faisant porter la responsabilité aux Etats producteurs, coupables selon lui d'être trop «gourmands» et d'augmenter exagérément les prix. La population doit savoir que ce n'est pas vrai. L'une des causes principales de la cherté de l'essence réside dans le rackett opéré par l'Etat au niveau du consommateur par le moyen des droits, taxes et impôts qu'il prélève.

Socaltra : Un petit chef nerveux



Lundi matin, un jeune ouvrier tombe d'une échelle. Cette échelle a un pied plus court que l'autre, elle est en aluminium et est placée sur une tôle lisse. Un autre ouvrier tient le pied de l'échelle pour éviter qu'elle glisse tandis que son camarade y grimpe. Mais voilà qu'un petit chef zélé vient à passer par là, et avec des exclamations ironiques du genre «Ki nouvel ? », «Comment ça va ? », trouvant que celui qui tient l'é-

chelle n'en fait pas assez à son gré, il l'envoie au balayage. Résultat : l'échelle est tombée et l'ouvrier avec. Mais le plus fort c'est que lorsqu'un délégué a fait remarquer au petit chef sa responsabilité dans l'incident, il l'a insulté grossièrement et l'a menacé de «lui casser la gueule». C'est certainement le moyen infaillible pour avoir toujours raison et si le chef le sait, nous, nous le savons aussi.

IL Y A 45 ANS L'ASSASSINAT D'ANDRE ALIKER



grands békés les Hayot, et était géré par un de leurs gendres, Eugène Aubéry. Celui-ci ne reculait devant aucun procédé pour faire fructifier l'entreprise familiale. Il était aussi réputé pour «faire et défaire» députés et sénateurs.

Un jour, on apprend qu'Aubéry a réalisé une fraude fiscale de plus de 6 millions de francs, ce qui à l'époque était considérable. Mais, bien que sa culpabilité soit évidente dans l'affaire, il est acquitté par les tribunaux.

C'est alors qu'un de ses anciens compar- ses porte plainte contre lui en fournissant des preuves qu'Aubéry a acheté des hauts fonctionnaires, des magistrats, et s'est assuré la complicité de politiciens renommés, de ministres...

André Alikér, dans «Justice», rapporte tous ces faits, il dénonce la vénalité, la corruption des fonctionnaires, la complicité de l'administration coloniale.

Pour le faire taire, les usiniers vont alors essayer d'acheter, puis d'intimider André Alikér. Les pressions, les menaces se succéderont. Rien n'y fait. A chaque sortie de «Justice», A. Alikér, bien que se sachant menacé, poursuit son combat.

Alors les usiniers choisissent de l'abattre. Une première tentative d'assassinat échoue. Les hommes de main des usiniers récidivent. Et le 12 Janvier 1934, André Alikér est retrouvé mort à Fonds Bourlet.

André Alikér a été assassiné. Mais les usiniers grâce à leurs appuis, ne seront pas inquiétés. Le procès s'enlisera dans les méandres juridiques. Et le tribunal de Bordeaux en conclura presque à un assassinat sans assassin.

Mais le combat et la mort d'André Alikér n'auront pas été inutiles. Son courage, sa détermination resteront un exemple pour les travailleurs.

Noël CANTIUS.

Le 12 Janvier 1934, le corps ligoté d'André Alikér était rejeté par les flots sur la petite plage de Fonds-Bourlet à Case-Pilote. André Alikér, un petit commerçant, avait été jusqu'alors un syndicaliste actif et un militant politique. Il était depuis plusieurs années membre du groupe «Jean Jaurès». Ce groupe, qui en 1933, après 13 ans d'existence, comptait une vingtaine de militants, à défaut d'avoir assimilé tous les principes de la Révolution d'Octobre, dont il se réclamait, faisait preuve d'une grande combativité. Il avait choisi son camp, celui des salariés, contre l'exploitation et la répression coloniale. André Alikér était, au travers du journal «Justice», l'un des principaux animateurs de la lutte que menait le Groupe Jean-Jaurès contre la corruption et les scandales coloniaux. C'est la publicité qu'il fera du scandale de Lareinty au début des années 30 qui vaudra à André Alikér, la hargne féroce des usiniers et de tous les réactionnaires de l'île, hargne qui débouchera sur son assassinat. Le centre Lareinty appartenait à de

COLAS mque : BATA gpe : Refusons les heures supplémentaires

A Colas, la direction a l'habitude de nous imposer des heures supplémentaires. Le pire, c'est que notre direction syndicale prend l'habitude de passer des accords avec le patron pour nous faire travailler au-delà des heures normales, et cela sans nous demander notre avis. C'est ainsi qu'une fois encore nous avons fait une heure supplémentaire, et cela pendant deux semaines, parce que, nous dit-on «le travail a du retard». Il est bien temps que cela cesse. Il nous faut refuser les heures supplémentaires et demander l'embauche de personnel nécessaire. Car si c'est la politique du patron d'organiser le chômage, la nôtre c'est d'exiger que le travail soit réparti entre tous.

Le mouvement se poursuit

La grève «à répétition» se poursuit, à l'heure où nous écrivons dans les magasins BATA. Le patron refuse toujours d'accorder aux travailleurs la satisfaction de leurs revendications, notamment les 2.000 F de salaire de base. C'est d'autant plus scandaleux que le chiffre d'affaires avoué par la direction pour le mois de décembre s'élève à 130 millions AF dont 67 millions pour le magasin de Pointe-à-Pitre. Actuellement, on exige des vendeuses qu'elles placent pour 3 millions AF de chaussures dans le mois, si elles veulent se voir accorder une prime ridicule de... 105 F ! Les affaires vont si bien que BATA s'apprête à racheter un autre magasin de Pointe-à-Pitre «Le Chat Botté». Le directeur n'en continue pas moins à répondre par le mépris aux employés, disant qu'il n'est pas prêt à «baisser sa culotte». Ce n'est qu'en durcissant leur lutte que les employés de BATA pourront lui faire avaler cette arrogance.

martinique : Larougerie licencie.

La construction des bâtiments du chantier de Croix-Rivail tire à sa fin. M. Larougerie responsable du gros œuvre licencie de toutes les façons possibles. La plupart des ouvriers qui ont reçu un contrat pour la durée du chantier ne sont pas affectés à d'autres chantiers, mais purement et simplement licenciés. A d'autres, il donne des congés prolongés, sinon des suspensions pour une durée indéterminée. Il est bien temps que nous nous organisions pour nous opposer avec la fermeté qui se doit à tout licenciement quelle qu'en soit la forme.

EDF Guadeloupe : Non au licenciement

Un de nos camarades de Désirade vient d'être licencié sous prétexte qu'il a utilisé la voiture de l'EDF pour aller danser. Pour cela la direction n'a pas hésité à priver notre camarade de son gagne-pain et à le rejeter à la rue, au chômage. Mais si la direction appliquait la même sanction à tous ceux qui à un titre ou à un autre utilisent le matériel de l'EDF après le travail, bon nombre de chefs seraient déjà licenciés... Mais là bien sûr il s'agissait d'un «simple stagiaire» et la direction a frappé vite et fort.

Martinique: sécurité sociale la direction rectifie le tir... mais tardivement.

On se souvient que la direction de la CGSS avait fait paraître début décembre dans les journaux le Monde et le Figaro, une petite annonce pour recruter des «Analystes de conception» pour la Martinique. Cette manifestation de racisme (car la CGSS avançait les prétextes les plus divers pour ne pas embaucher des cadres Martiniquais) ayant été dénoncée par diverses organisations, la direction s'est empressée de réparer sa «gaffe» en publiant également l'annonce dans France-Antilles des 6 et 8 janvier.

Il faut croire que la direction de la Caisse s'est sentie «pincée» pour avoir réagi si vite ! En tous les cas, pour mettre en œuvre son projet, la CGSS ne regardait pas à la dépense. En effet, elle était prête à payer des millions pour recruter un cadre français, dépensant ainsi plus du double de ce que lui aurait coûté la formation d'un cadre en Martinique.

Selon le «Cégétiste» (journal du syndicat CGTM de la CGSS) ce cadre français lui aurait coûté, sans compter les salaires et primes diverses :

voyage	12.000 F
déménagement	15.000 F
voyage tous les 2 ans	24.000 F

salaires de congé

(4 mois tous les 2 ans) 56.000 F
Maintenant que l'administration a été prise de la main dans le sac, il reste à savoir si elle osera, malgré toute la publicité qui a été faite sur cette affaire, refuser encore sous un prétexte quelconque l'embauche de cadres antillais au profit de cadres français...

* A NOS LECTEURS ! *
* Le Journal COMBAT OUVRIER est *
* désormais hebdomadaire. *
* Vous pouvez le trouver en Guade- *
* loupe et en Martinique dans les kios- *
* ques et les librairies au prix de 1F50. *
* Réclamez-le à votre libraire. *
* COMBAT OUVRIER hebdomadaire est *
* vendu en France au prix de 2 F. *
* Tariff d'Abonnement : *
* Antilles : pour un an 65,00 F *
* pour 6 mois 35,00 F *
* France : pour un an 100,00 F *
* pour 6 mois 50,00 F *
* Abonnez-vous pour soutenir le journal ! *

PEROU : malgré la répression la classe ouvrière n'est pas vaincue



LA POLICE DANS LES RUES D'UNE CITE MINIERE DU PEROU
LORS D'UNE GREVE EN 1969.

La grève générale de 4 jours à laquelle appelaient les organisations syndicales péruviennes le 9 janvier a dû être interrompue par ces mêmes organisations au soir du 3ème jour, devant l'ampleur des mesures répressives prises par le gouvernement.

La dictature militaire qui règne en effet depuis 11 ans sur le Pérou, a décrété l'état d'urgence pour riposter à la grève. Cela signifie que les droits de réunion, de circulation, d'inviolabilité du domicile étaient suspendus, et que l'armée et la police pouvaient se livrer en toute impunité aux arrestations, perquisitions et emprisonnements de militants et d'ouvriers. Ce qu'elle a fait.

La grève avait été décidée pour protester contre les hausses de prix incessantes qui se sont aggravées ces derniers mois, et qui depuis 5 ans ont fait baisser de 40 % le pouvoir d'achat de la population.

Celle-ci vit misérablement : chômage et bas salaires sont la règle au Pérou, pays

pauvre et systématiquement pillé par les pays industrialisés et notamment les Etats-Unis.

La dictature militaire du Général Bermudez a voulu offrir un visage « démocratique » en faisant élire l'année dernière une Assemblée Constituante. Mais si la population a pu à cette occasion exprimer sa désapprobation du régime et sa volonté de lutte en y envoyant 19 députés d'extrême-gauche sur les 100 élus qui y siègent, cette assemblée n'a malgré tout aucun pouvoir. Et le régime du Général Bermudez utilise la répression la plus sévère pour tenter de contenir et d'écraser le mécontentement de la population. Celui-ci s'exprime depuis deux ans par des grèves incessantes. Les militaires ont beau répliquer chaque fois par l'état de siège, la classe ouvrière péruvienne montre qu'elle n'est pas abattue et que malgré la répression elle continue à se battre.

émigration : PROCES MELYON

L'assassin condamné mais les vrais coupables courent toujours

A la suite du procès qui s'est déroulé à Paris les 8, 9 et 10 janvier, le meurtrier de Lucien MELYON a été condamné à 12 ans de réclusion criminelle.

L'indignation qu'avait soulevé l'assassinat en octobre 1977 du jeune Guadeloupéen par les membres du service d'ordre de la société de concerts, ainsi que la mobilisation de la famille MELYON et de tous ceux qui l'ont soutenue, expliquent sans aucun doute le fait que la radio, la télévision, la presse en France aient largement fait état de ce procès. Cela explique en grande partie aussi les conclusions de ce procès.

Mais les véritables responsables de cet assassinat, eux, n'ont pas été inquiétés. Les véritables responsables, ce sont ceux qui utilisent les services de « gros bras », lors des concerts de jeunes, « gros bras » qui sont recrutés dans un milieu où les préjugés racistes et anti-jeunes sont particulièrement vifs.

Les membres de la famille MELYON intervenant au procès ont dénoncé cette situation, ils ont dénoncé aussi cette justice qui est finalement complice des racistes et des assassins.

C'est encore pour protester contre le déroulement du procès que la famille MELYON et ses amis devaient quitter la salle du procès après la plaidoirie en déclarant que la suite du procès, la condamnation de l'assassin ne les intéressaient pas.

Ils entendent poursuivre leur action pour que les véritables responsables soient poursuivis.

Des tracasseries Judiciaires...

Au cours de sa plaidoirie, Me Kaldor, l'avocat de la famille Mélyon, a énuméré les tracasseries auxquelles il s'est heurté pour avoir accès au dossier : des pièces portées à sa connaissance au dernier moment et le refus persistant du magistrat instructeur de s'intéresser de près au dirigeant de la société organisatrice du concert où a été tué Lucien Mélyon.

...aux tracasseries policieres

Pendant les trois jours du procès, le quartier de la Cité, où se trouve le Palais de justice, était bouclé. A l'entrée du tribunal, il y avait des barrières métalliques et des cordons de flics partout. Les entrées étaient sévèrement filtrées. Mme Mélyon déclarera à ce propos : « il y a du racisme dans cette histoire et cela continue. Dès le premier jour du procès, nous la famille de la victime, la police a voulu nous empêcher de rentrer dans la salle, comme à tous les noirs qui voulaient y pénétrer ».

Le dernier jour du procès, le mercredi 10, les flics bousculèrent les jeunes, les parents et les amis de Mélyon qui essayaient de pénétrer au Palais de Justice. Le frère de Lucien Mélyon reçut même un coup de poing. Cette bousculade provoqua aussi la crise cardiaque du père MELYON.

De toutes façons, la salle choisie pour le procès était minuscule, alors que le procès était public.

Qu'est-ce donc que cette justice qui éprouve le besoin de se camoufler pour fonctionner ?

FRANCE

PS : Que cachent les tendances ?

A quelques mois du congrès de Metz, Michel Rocard l'un des principaux dirigeants du P.S. fait bien parler de lui. Il est le porte-parole d'une des trois principales tendances qui sont apparues au Parti Socialiste et il cherche à se placer en bonne position.

La tendance majoritaire est celle dirigée par François Mitterrand actuellement pre-

mier secrétaire du parti. Pierre Mauroy lui, tout en jouant les « grands rassembleurs » a rejoint Rocard pour le moment. Et puis, il y a la tendance du CERES qui reste minoritaire.

En fait, toutes ces tendances et ces querelles qui marquent la vie du P.S. actuellement ne sont que l'expression des ambitions personnelles qui s'affrontent et qui se manifestent ouvertement à l'approche du congrès.

L'aspiration de ces différents dirigeants à accéder à la mangeoire gouvernementale est grande. Et si l'échec de la gauche aux élections législatives a éloigné cette échéance, les présidentielles de 1980 attisent à nouveau les passions. Et, c'est pourquoi, Rocard en particulier (mais aussi Mauroy) essaie de placer ses pions afin d'apparaître comme successeur éventuel de Mitterrand, et assez crédible pour présenter sa candidature à ces élections.

C'est là tout le fond du problème. En réalité, il n'y a pas de divergences politiques entre Mitterrand, Mauroy et Rocard. Ils sont tous des sociaux-démocrates qui ne manquent pas une occasion pour donner des garanties à la bourgeoisie sur leurs capacités à gérer ses intérêts mieux que l'équipe en place.

Et les divergences que l'équipe Mauroy-Rocard fait mine d'afficher ne sont, en fait, que de simples contorsions pour tenter de paraître différente de Mitterrand.

MUSIQUE...

Le prix

Django Reinhardt

décerné à

Alain Jean Marie

Il y a environ trois semaines le prix Django Reinhardt qui récompense le meilleur jazz-man de l'Europe a été attribué au pianiste guadeloupéen Alain Jean-Marie.

Alain Jean-Marie qui joue actuellement dans un quintet à Paris, en compagnie de deux américains, se trouve, par le prix qui vient de lui être décerné, hissé à une dimension internationale.

En effet, refusant de s'enfermer dans la médiocrité et l'aspect uniquement commercial de la musique. A. Jean-Marie va se tourner vers une recherche musicale où très souvent avec succès, il alliera le Gros Ka guadeloupéen et la biguine au jazz américain. Il s'intéressera même pendant une courte période au free-jazz.

Après avoir enregistré plusieurs disques, dont un album avec H. Debs, sur les vieilles biguines de Guadeloupe et de Martinique, pendant plusieurs années, A. Jean-Marie se refusera à toute manifestation publique, à tout enregistrement et va se livrer à un véritable travail de recherche.

C'est donc le résultat de tout ce travail que vient de sanctionner le prix qui lui a été décerné.

«TIEMBE RAID» EN CONCERT A FORT-DE-FRANCE



«TIEMBE RAID» : de gauche à droite : PACO CHARLERY :
ALFRED VARASSE, FEUX CLARION, CHICO et BURDY.

Jeudi soir une foule de jeunes se pressait aux abords du parc floral où se tenait le deuxième concert public du groupe «TIEMBE RAID».

Dès le moment où se faisaient entendre les premières harmonies, le public était attentif. Et pendant deux heures, Chico, Clarion, Burdy, Paco et Varasse allaient jouer avec passion quelques morceaux de leur composition d'un style de jazz très particulier. Comme un arc-en-ciel leur musique très colorée se déversait douce, chaleureuse et persuasive, mais aussi parfois agressive.

Soutenu d'un côté par la rythmique rigoureuse de Félix Clarion, à la guitare et la bonne technique de Philippe Burdy à la basse, Chico fut constamment relancé au piano électrique par le jeu de percussion de Paco Charlery aux congas et d'Alfred Varasse aux drums.

La présence de ces deux derniers instruments venait donner un cachet original au jazz interprété par le groupe et leur rythme rappelait que cette interprétation puise autant aux sources américaines qu'antillaises.

COMBAT OUVRIER

Directeur de publication :

G. BEAUJOUR

Adresser

toute correspondance :

ANTILLES :

Gérard BEAUJOUR

B.P. 214

97110 POINTE-A-PITRE

(GUADELOUPE)

ou B.P. 386

97204 FORT-DE-FRANCE

(MARTINIQUE)

FRANCE :

Combat Ouvrier

B.P. 80

93302 AUBERVILLIERS

Cédex

Impression

CIF Pointe-à-Pitre

Commission paritaire